



Élections au CNESER
Association pour la Qualité de la Science française (QSF)
Collège A et Collège B
Scrutin du jeudi 15 juin 2023

QSF, association créée en 1982, s'est donné pour mission de défendre et de promouvoir la liberté, l'inventivité et la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. QSF milite pour que les évaluations et les décisions scientifiques soient fondées uniquement sur des critères de qualité scientifique **et réalisées par les pairs**. QSF refuse le corporatisme et le localisme et s'engage pour que, au-delà des clivages politiques et idéologique, l'université soit un haut lieu d'innovation et de recherche sans sclérose ni intolérance. Ses valeurs sont : qualité scientifique, exigences intellectuelles, liberté académique.

1. Pour une gouvernance vertueuse des universités

Remettre l'enseignement et la recherche au cœur des universités

Le tournant managérial de la gouvernance des universités engagé avec la loi sur l'enseignement supérieur de 2007 n'a cessé d'être renforcé par les gouvernements successifs. La politique doctrinaire des regroupements ou fusions d'établissements n'assure pas une meilleure lisibilité. Elle a en revanche un peu partout contribué à distendre les relations collégiales, à accroître les tâches de gestion et à rendre plus complexes et aléatoires les relations entre les équipes pédagogiques, d'une part, et la gouvernance et les services centraux des établissements, d'autre part. Or une université n'est pas une entreprise, mais un lieu de décision collégiale. Une fusion n'est concevable que quand elle met en œuvre un véritable projet d'intégration des formations et de développement de la recherche.

Notre proposition : les objectifs scientifiques et pédagogiques des établissements doivent être prioritaires par rapport à la gestion administrative et financière. Ils doivent être décidés par un collège d'enseignants-chercheurs constituant un véritable sénat académique.

Revoir les modes de financement des établissements

La situation des universités reste précaire en dépit des grands programmes de financement sur projet qui aboutissent à des inégalités de dotation entre établissements aussi bien pour la recherche que pour l'accueil d'étudiants de plus en plus nombreux.

Notre proposition : une augmentation significative des budgets, avec des mesures multiples d'accompagnement. La fiscalité des grandes entreprises devrait être aménagée de manière à encourager le mécénat en direction des universités publiques, sans contrepartie autre que symbolique.

2. Pour un système d'enseignement supérieur plus efficace, plus attractif et plus juste

Lutter contre l'échec par une orientation appropriée

La formation supérieure de la majorité d'une classe d'âge est un défi pour notre pays. Or, l'absence d'orientation appropriée et de parcours propédeutiques clairement affichés est la principale cause de l'échec d'un grand nombre d'étudiants, souvent d'origine modeste, orientés par défaut dans les universités. Les aléas du système Parcoursup et les médiocres conditions d'études souvent offertes au niveau licence n'ont pu que favoriser le développement de l'enseignement supérieur privé. Cette évolution signifie, à terme, la marginalisation des universités qui risquent de devenir un lieu de relégation scolaire. Dans l'intérêt de la science et de la nation, il est urgent d'inverser ce processus.

Notre proposition : Nous appelons à une concertation nationale sur l'université et la recherche pour refonder un système d'enseignement supérieur plus efficace, plus attractif et plus juste.

Revaloriser la formation universitaire publique

Depuis vingt ans, la baisse des exigences à tous les niveaux de l'enseignement a provoqué la dévaluation d'un grand nombre de diplômes. Les nouveaux dispositifs d'accès au master n'ont réglé qu'incomplètement le problème de

l'accès à ce diplôme, de plus en plus considéré dans certains secteurs comme un brevet de fin d'études universitaires plutôt que comme un gage d'excellence et une préparation au doctorat. Par ailleurs, la comparaison reste cruelle entre l'investissement public par étudiant et celui consenti pour les élèves des Grandes Écoles et des CPGE.

Notre proposition : QSF souhaite que soit engagée une réflexion d'ensemble sur le modèle de financement de nos universités et sur l'équité, notamment financière, dans l'accès à l'enseignement supérieur. Il devrait être mis fin, à tous les niveaux, à la politique du chiffre en matière d'inscriptions, qui subordonne l'attribution des moyens aux effectifs d'étudiants inscrits dans les universités.

3. Pour une recherche d'excellence

Fonder le recrutement des enseignants-chercheurs sur des critères d'excellence

Le système de recrutement des universitaires, moins unifié que jamais, accorde de moins en moins de poids aux qualifications et régulations nationales, et apparaît ainsi de nature à favoriser plus que jamais les ententes localistes. Faute de régulation nationale, ce faible nombre de postes d'universitaires (PR et MCF) met en péril la continuité de l'expertise et donc le potentiel de recherche et d'enseignement dans certains domaines du savoir, d'où un recours toujours plus massif à des vacataires indignement sous-rémunérés.

Notre proposition : défendre tant le principe du recrutement et de l'évaluation par les pairs que les prérogatives des conseils nationaux ; promouvoir l'attractivité et le dynamisme des carrières, ce qui implique mobilité nationale et internationale, en vue de renforcer la qualité scientifique des équipes.

Améliorer les conditions d'enseignement et de recherche et développer le soutien à la recherche

Les meilleurs cerveaux ne seront pas attirés vers l'enseignement et la recherche si un système de "post-docs" attrayants n'est pas institué, si la progressivité des carrières n'est pas assurée et si les salaires ne sont pas réévalués (40 % de perte de pouvoir d'achat des enseignants-chercheurs depuis 30 ans), alors que les services d'enseignement, les charges d'examen, les responsabilités administratives et d'encadrement de la recherche s'alourdissent.

Dans les faits, la réduction du temps consacré à la recherche constitue aujourd'hui le problème central du métier d'universitaire en France par rapport aux universités étrangères.

Notre proposition : QSF demande la possibilité de bénéficier de deux semestres sabbatiques par période de sept ans, hors modulation de service.

La qualité de la recherche et sa légitimité sont indissociables des valeurs éthiques qui la fondent. La France a pris du retard sur la question des conflits d'intérêts entre financeurs et chercheurs, comme sur celle de la fraude scientifique. Le CNESER disciplinaire, qui émane du CNESER, doit être en première ligne dans la lutte pour l'intégrité scientifique, garante de la liberté académique, essentielle à la qualité des missions des enseignants-chercheurs.

Notre proposition : mettre le soutien à la recherche au cœur des travaux du prochain CNESER.

4. Pour le respect de la liberté académique :

Garantir la liberté d'enseignement et de recherche :

Si les orientations de la recherche peuvent être discutées entre pairs, la liberté académique est consubstantielle à la carrière universitaire, indissociable d'une éthique professionnelle et ne doit pas être confondue avec la liberté d'expression. Les activités de recherche et d'enseignement ne doivent donc pas être entravées par des groupes militants ni déterminés par des orientations politiques, quelle que soit l'intention louable des causes qui pourraient motiver ces actions.

Notre proposition : QSF demande la reconnaissance de la liberté académique et invite les responsables politiques et universitaires à une concertation aboutissant à un texte de loi (ordinaire ou organique) sur le statut d'universitaire, remplaçant le très insatisfaisant décret de 1984.

Notre liste a été composée dans un souci de représentativité à la fois disciplinaire et géographique. Nous vous proposons une liste indépendante, associative et collégiale. Notre exigence de qualité n'est pas un slogan : nos élus veilleront à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.